



Municipalité
amie des aînés

Photo : Michel Beaudin



Photo : Comité des loisirs



POLITIQUE MADA et familiale 2019-2024



Municipalité de
Saint-Urbain-Premier



Mot du maire

**Chères citoyennes,
Chers citoyens,**

C'est avec fierté que la municipalité de Saint-Urbain-Premier vous présente sa Politique MADA (Municipalité amie des aînés) et familiale. Cette dernière est le fruit d'un travail exigeant et consciencieux dans le but de répondre aux besoins des habitants de notre belle municipalité pour en faire un milieu des plus attrayants où il fait bon vivre. Nous souhaitons que Saint-Urbain-Premier soit une référence en matière de qualité de vie pour l'ensemble de ses citoyennes et citoyens.

Pour ce faire, nous avons développé cette politique en mettant sur pied un comité de pilotage constitué de citoyennes et citoyens, d'élues et élus, et de représentantes et représentants d'organismes partenaires. Une consultation publique a été menée au cours de l'été 2018. Elle nous a permis de bien comprendre le contexte de vie et les besoins des habitants de Saint-Urbain-Premier. Le fruit de ces travaux permet donc de mettre en lumière des préoccupations et des pistes potentielles d'amélioration qui nous ressemblent et qui correspondent à nos aspirations. Ainsi, nous souhaitons créer un milieu de vie qui permettra à chacun d'évoluer, aussi longtemps que possible, au sein de la municipalité.

Cette politique nous servira de point de repère afin que les actions entreprises par la municipalité soient toujours respectueuses des familles et des aînés résidant à Saint-Urbain-Premier. Nous sommes persuadés qu'elle agrémentera de manière considérable la vie de l'ensemble de nos citoyennes et citoyens.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du comité de pilotage ainsi que toutes les citoyennes et citoyens ayant participé aux consultations publiques. Sans eux, cette démarche n'aurait pas été possible.

A handwritten signature in black ink, reading "Réjean Beaulieu".

Réjean Beaulieu
Maire de Saint-Urbain-Premier



Note aux lecteurs

Le comité de pilotage de la Politique MADA et familiale de Saint-Urbain-Premier a fait le choix de produire une politique sur une période de cinq ans. En effet, l'ampleur des travaux visés dans le plan d'action nécessitera les cinq prochaines années pour permettre la mise en place des actions.

Le comité est toutefois conscient que la réalité de sa population est changeante et évolutive. La municipalité connaît différentes vagues de développement résidentiel, ce qui pourrait entraîner une nouvelle réalité et de nouveaux besoins. À ce titre, le comité souhaite que sa politique demeure évolutive et s'adapte continuellement aux besoins de sa population. Le comité pourra donc réviser le plan d'action au cours des cinq prochaines années, que ce soit pour retirer des actions qui deviendraient obsolètes ou encore pour faire des ajouts qui s'avéreraient plus pertinents pour maintenir un milieu de vie adapté à tous.

Dès le début de ses travaux, le comité a fait le choix de présenter une politique qui conjuguerait à la fois le volet aîné et le volet famille. Par la suite, le comité a eu à faire des choix et à prioriser certains enjeux. Ainsi, les travaux se sont déroulés autour de six axes : le logement, le transport, les loisirs et la culture, le soutien communautaire et les services de santé, les communications et enfin l'environnement. Ces axes touchent à la fois au bien-être des aînés et des familles. Il faut toutefois être conscient qu'il aurait pu y avoir des besoins et des actions dans d'autres créneaux, mais le comité a souhaité concentrer ses efforts et éviter l'éparpillement.

Dans cet esprit, la municipalité de Saint-Urbain-Premier souhaite demeurer à l'écoute de sa population et invite toutes les citoyennes et les citoyens à partager leurs préoccupations, leurs projets et leurs idées qui permettront d'améliorer la vie au sein de Saint-Urbain-Premier.



De gauche à droite : M. Patrice Boisjoli, M. Louis-Marie Lemay, Mme Marie-Ève Méryneau, Mme Nicole Ste-Marie, Mme Gisèle Bourdeau, Mme Jacynthe Vanier, M. Sylvain Roy, M. Michel Morneau et Mme Karine Hébert.

Présentation du comité

L'élaboration d'une Politique MADA et familiale est une démarche qui prend ancrage dans les préoccupations et les aspirations des citoyennes et des citoyens qui vivent au sein d'une municipalité. Cette volonté d'inclure les citoyens et les citoyennes dans la démarche s'est traduite de plusieurs façons tout au long des travaux : par des communications tout au long de la démarche avec les citoyennes et citoyens, par une consultation publique, par des consultations volontaires, par des témoignages et des anecdotes de citoyennes et de citoyens, mais aussi par la mise sur pied d'un comité de pilotage de la démarche qui est composé entre autres de citoyennes et de citoyens qui représentent les aînés et les familles vivant au sein de la municipalité.

Nous tenons donc à prendre un moment pour adresser des remerciements spéciaux à tous les membres du comité qui se sont impliqués mois après mois pour assister aux rencontres, débattre d'idées et partager leurs préoccupations et leurs expériences.

Nous souhaitons reconnaître d'abord et avant tout l'immense contribution de citoyennes et de citoyens qui se sont dévoués aux travaux afin d'améliorer les conditions de vie de leur milieu : M. Louis-Marie Lemay, Mme Marie-Ève Méryneau, Mme Jacynthe Vanier, Mme Lise Filiatrault, ainsi que Mme Gisèle Bourdeau.

Nous remercions le directeur général de la municipalité, M. Michel Morneau d'avoir assuré le pont entre les travaux du comité et ceux du conseil municipal, en plus d'assister la chargée de projet dans les différentes phases de la démarche.

Nous voulons aussi souligner la contribution exceptionnelle des conseillers municipaux qui se sont investis dans les travaux : Mme Nicole Ste-Marie, M. Sylvain Roy, de même que M. Patrice Boisjoli.

Par la suite, nous tenons à souligner la présence et les contributions des partenaires qui nous ont aidés à cheminer dans nos réflexions : M. Steve Cartier intervenant pour l'organisme Actions familles de Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier et Mme Karine Hébert, agente de promotion de la santé et nutritionniste au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest.

Au cœur de notre Politique municipale MADA et familiale, ce sont les citoyens et les citoyennes que l'on retrouve. Toutefois, vivre à Saint-Urbain-Premier, c'est aussi appartenir à un milieu de vie qui nous ressemble et auquel on s'identifie. Le comité s'est donc efforcé de définir ce qu'était pour lui la signification d'être une famille ou un aîné qui réside à Saint-Urbain-Premier.

Famille

À Saint-Urbain-Premier, la famille est considérée comme un milieu de vie, d'apprentissage, de partage et d'épanouissement à travers les générations. Elle se définit par des personnes partageant une complicité et des liens affectifs significatifs évoluant à travers les étapes de la vie.

Aînés

À Saint-Urbain-Premier, les aînés sont une richesse dont on chérit la sagesse, l'histoire et les expériences. Ils contribuent à l'enracinement de la communauté et au mieux-être de tous, malgré les épreuves de la vie. Ce sont des personnes dont la communauté se soucie.

Définitions



Photo : Comité des loisirs



Photo : Comité des loisirs

Photo : Comité des loisirs

Valeurs ayant guidé les travaux

Les membres du comité de pilotage ont eu à se pencher sur les valeurs phares qui distinguent les citoyennes et les citoyens de Saint-Urbain-Premier et surtout qui expliquent pourquoi ces derniers sont hautement attachés à leur milieu. Le comité a retenu trois valeurs phares qui ont guidé les travaux et qui sont à l'image des habitants de la municipalité.

Fierté du milieu et des origines

La première valeur ciblée est celle de la fierté du milieu et des origines. Saint-Urbain-Premier est une municipalité agricole dont les gens sont fiers. Cela se traduit de plusieurs façons : des activités qui reconnaissent l'origine du secteur (ex. : le circuit des épouvantails), des efforts collectifs pour que la municipalité soit visuellement attrayante (platebandes, fleurs, parc, terrain de baseball, etc.), l'identité visuelle même de la municipalité qui évoque l'agriculture par l'épi en éclosion et la signature « La vie à la campagne tout près de la cité ».

Enracinement au milieu et le sentiment d'appartenance

La seconde valeur identifiée par le comité est l'enracinement au milieu et le sentiment d'appartenance qui habite les citoyennes et les citoyens de Saint-Urbain-Premier. La municipalité, de par sa taille, mais aussi à travers les relations que les citoyens établissent entre eux est un milieu auquel les gens s'identifient beaucoup. Le sentiment d'appartenance au milieu est fort et les gens demeurent à Saint-Urbain-Premier aussi longtemps qu'ils le peuvent.

Solidarité et entraide

Enfin, la dernière valeur retenue est celle de la solidarité et de l'entraide. Les membres de la communauté sont nombreux à s'investir dans l'entretien, l'embellissement et les différents comités mis en place pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Les habitants de Saint-Urbain-Premier sont solidaires et s'entraident. Saint-Urbain-Premier c'est un milieu de vie où l'on peut véritablement compter les uns sur les autres.



Présentation des 6 axes d'intervention



Logement



Transport



Loisirs et culture



Soutien communautaire
et services de santé



Communication



Environnement



Logement

Autant pour les familles que pour les aînés, les enjeux et les besoins liés au logement sont multiples et variés. Les données statistiques, les consultations effectuées et les discussions que nous avons eues en comité ont permis de faire émerger certaines problématiques liées au logement. Parmi les observations effectuées, rapportons :

une faible diversité des types de logements (principalement des maisons unifamiliales);

la présence de logements désuets ou qui nécessitent des travaux d'entretien majeurs;

l'absence d'options pour demeurer à Saint-Urbain-Premier lorsque l'on perd son autonomie.

Ces enjeux ont été jugés fort préoccupants par le comité et certaines pistes d'action ont été évoquées :

1 Un travail sur la diversification des habitations

Une taxe sur les terrains vacants pour inciter les propriétaires des terrains à construire ou à vendre à des promoteurs.

Une approche directe pourrait être faite auprès de certains promoteurs pour les sensibiliser aux besoins de variété des logements (ex. : logements sur un étage, maisons bigénérationnelles, maisons de ville, etc.).

La promotion des logements disponibles dans les habitations à loyer modique (HLM) auprès des citoyens de Saint-Urbain-Premier.

La promotion des atouts de Saint-Urbain-Premier pour l'arrivée de nouveaux propriétaires (proximité de l'autoroute 30 et page Internet).

La diversification des types de logements locatifs afin de satisfaire les besoins des aînés et des familles avec plusieurs enfants, notamment par la réglementation de zonage et les autres moyens dont la municipalité dispose.

2 La rénovation et l'entretien des habitations existantes

La promotion des subventions existantes (ex. : Rénorégion, Éconologis, crédits d'impôt, etc.).

La promotion de la contribution de la municipalité aux rénovations (800\$ pour le plan d'architecture).

L'information des citoyens du Règlement sur l'entretien des logements.

La possibilité d'achat de logements vétustes pour les rénover par l'organisme créé à cet effet par la municipalité.

La vigilance quant à la détérioration des bâtiments pour conserver le cachet du centre de Saint-Urbain-Premier.

En réponse à ces préoccupations, le comité de pilotage propose que les actions suivantes soient menées :

1 Des mesures pour améliorer la sécurité routière

L'ajout de mesures d'apaisement de la circulation au village.

La tenue d'une campagne annuelle de sensibilisation auprès des parents d'enfants fréquentant l'école.

Une surveillance accrue aux abords de l'école et des sanctions permettant de corriger les comportements des automobilistes.

2 L'évaluation de la possibilité de prolonger la piste cyclable pour qu'elle rejoigne une piste officielle (ex. Sainte-Martine)

3 L'offre de services de transport visant à maintenir les aînés à domicile plus longtemps en leur permettant de demeurer autonomes même sans l'accès à un véhicule automobile

L'évaluation des besoins de la population.

L'offre d'un transport collectif par navette (ex. offrir le déplacement à coût modique vers les services comme l'épicerie, la banque et la pharmacie à une fréquence d'une fois toutes les deux semaines ou d'une fois par mois).



Transport

De par sa localisation géographique et sa taille, la municipalité de Saint-Urbain-Premier fait face à plusieurs enjeux en lien avec le transport. Ces enjeux touchent de manière générale l'ensemble des familles et des aînés du territoire.

Les travaux du comité de pilotage l'ont amené à se pencher sur trois principaux défis liés au transport :

le non-respect des règles de sécurité routière aux abords de l'école, ainsi que les excès de vitesse des automobilistes;

le souhait de plusieurs citoyens d'avoir une piste cyclable qui permet de rejoindre d'autres axes pour les cyclistes;

l'accès au transport pour tous.



Loisirs et culture

La possibilité de s'épanouir grâce à la pratique de loisirs et la participation à des activités culturelles est un gage d'une meilleure qualité de vie. En effet, à travers la pratique d'activités sociales, sportives et culturelles, la municipalité facilite la création de liens entre ses citoyens en plus de permettre de passer de bons moments dans la détente et le plaisir. La municipalité de Saint-Urbain-Premier offre déjà une multitude d'activités à l'ensemble des résidents auxquelles ces derniers participent en grand nombre et avec un enthousiasme contagieux.

Certains enjeux émergent cependant quant à l'offre d'activités culturelles et de loisirs pour la communauté de Saint-Urbain-Premier. C'est l'axe pour lequel les citoyennes et les citoyens ont fait le plus de suggestions et il va de soi que tout ne peut pas être mis en place. Voici donc les orientations proposées par le comité de pilotage de la démarche :

1 La valorisation des activités déjà en place

Structurer et publiciser les activités libres qui sont disponibles dans la municipalité (ex. pétanque et jeu de sacs de sable).

Structurer et publiciser des activités sociales à la bibliothèque (ex. jeux de cartes, toc, cribbage, etc.).

Structurer des activités qui permettent aux artistes locaux de partager leurs talents.

Augmenter la diversité et la fréquence des activités reliées à la culture pour l'ensemble des citoyens (théâtre, lectures publiques, poésie, expositions d'art, offre de services modernes en littérature pour les adultes).

2 Le rehaussement des infrastructures existantes et le développement de nouvelles infrastructures

Investir dans des jeux d'eau pour les familles.

Ajouter des modules de jeux pour les enfants au parc.

Remplacer les paniers de basketball sur le terrain de l'école.

Ajouter des tables à pique-nique et des bancs au parc Jean-Guy Ste-Marie.

Ajouter un belvédère afin de créer un espace couvert pour les aînés et les familles qui iront au parc.

Mettre en place un gym extérieur et faire un accompagnement pour en favoriser l'utilisation (ex. : essai des appareils lors d'autres activités, arrêt du club de marche, etc.).

Aménager des toilettes à la patinoire et permettre à une équipe de bénévoles de prêter main-forte à l'entretien et à l'arrosage de la patinoire.

Le comité a donc retenu quatre actions en lien avec cet axe :

1 Explorer avec le Centre d'action bénévole de Châteauguay la possibilité de tenir plus régulièrement des activités et des séances d'information à Saint-Urbain-Premier ou même la possibilité d'avoir un second point de services

3 Sonder les aînés pour savoir s'ils aimeraient avoir une banque de noms de jeunes disposés à leur offrir divers services à domicile (ex. : entretien du gazon et déneigement), ainsi que de favoriser des activités intergénérationnelles

2 Faire la promotion des services de santé accessibles gratuitement, mais aussi de ceux qui sont payants afin de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible (ex. : clinique pour les impôts, clinique de vaccination, services de prélèvements sanguins, etc.)

4 Faire la promotion des services 811 et 911, rappeler la présence de premiers intervenants pompiers au sein de la municipalité, informer les citoyens des équipements existants pour assurer leur sécurité (bracelets, programme Pair, etc.), notamment à travers des publications dans le bulletin municipal



Soutien communautaire et services de santé

Les deux plus grands enjeux ressortis en lien avec cet axe sont l'absence de services de santé au sein de la municipalité de Saint-Urbain-Premier, de même que la diminution des services en général. On note la faible quantité d'organismes qui viennent offrir des services au sein de la municipalité et les répercussions sur le maintien à domicile de l'absence de services.



Communication

La communication est un axe dans lequel la municipalité est déjà très performante. Les citoyennes et les citoyens ont mentionné lire avec beaucoup d'intérêt le bulletin municipal. Ils apprécient également l'ajout de l'afficheur électronique à l'entrée de la municipalité. Toutefois, dans le but d'inciter de nouveaux citoyens et de nouvelles familles à venir s'établir à Saint-Urbain-Premier, il a été mis de l'avant que le site Web de la municipalité gagnerait à être remis à jour.

Les actions retenues pour cet axe sont les suivantes :

1 L'actualisation du site Web de la municipalité, notamment par des visuels plus actuels et une structure qui permettra aux utilisateurs de naviguer plus facilement sur le site

2 L'ajout sur le site Web de la municipalité des nouveaux projets immobiliers

Le comité a donc proposé la mise sur pied des actions suivantes :

1 Une formation sur le compost avec l'école

2 La valorisation de l'utilisation de l'écocentre par des communications saisonnières aux citoyennes et aux citoyens

3 La valorisation de l'importance de la protection de l'environnement par tous les moyens dont la municipalité dispose (ex. : réglementation, octroi des permis, sanctions, etc.)

4 Une prise de conscience de l'importance de la réglementation ayant pour effet de protéger les sols agricoles de la contamination par certaines pratiques dommageables pour l'environnement et ultimement pour la qualité de l'eau des puits



Environnement

L'environnement est au cœur des préoccupations actuelles. Il constitue une ressource que les citoyennes et les citoyens de Saint-Urbain-Premier se doivent de protéger. Les dernières années ont démontré que les changements climatiques ont des répercussions sur la qualité de vie, par exemple des périodes de canicule plus longues et plus intenses.

Saint-Urbain-Premier se démarque par le souhait d'avoir cette préoccupation à cœur dans toutes les actions qu'elle mène.

Ces actions se veulent un premier pas vers une prise de conscience plus large où chacun contribue à changer ses comportements pour préserver l'environnement.

Photo : Michel Beaudin



Photo : Comité des loisirs

